

III . E. LES EQUIPEMENTS ET LES SERVICES :

III . E . 1 . LES EQUIPEMENTS DE SANTE ET D'ACTION SOCIALE :

- L'offre de soins médicaux

Les soins de proximité : S'agissant des services liés à la santé, l'offre proposée sur le territoire de la CC du Pays du Neubourg comprend la quasi-totalité des équipements de santé recensés par l'INSEE, à l'exception d'une maternité et d'un service d'urgences.

On relève ainsi la présence de médecins généralistes, de pharmaciens, d'infirmiers, de masseurs kinésithérapeutes, de dentistes, d'ambulances et d'un hôpital maison de retraite de court et long séjour. Par ailleurs, le territoire possède un laboratoire d'analyses médicales et un cabinet de radiologie.

Ces différents services médicaux présentent une attractivité forte et largement supérieure à celle des équipements de Conches et Brionne. Il est intéressant de constater qu'en terme de densité de médecins généralistes, Le Neubourg est particulièrement bien nanti par rapport à la moyenne départementale (Des dysfonctionnements des services de garde ont cependant été signalés). Les services médicaux ou paramédicaux y sont d'ailleurs concentrés (excepté la présence de médecin et pharmacien à Hondouville).

L'hôpital général et la médecine spécialisée : En ce qui concerne le service d'urgence et la maternité, l'accueil est assuré par des structures sur Evreux ou Elbeuf pour les plus proches. Le rapprochement de l'hôpital d'Evreux sur le site de Cambolle, aux portes du pays, devrait améliorer l'accessibilité pour les communes à proximité de la RD 613.

En revanche, la question de la desserte des équipements par des transports en commun adaptés, pour les patients et pour leurs familles (de type transport à la demande, centrale de covoiturage, etc.) apparaît comme un élément manquant. Il existe également un défaut d'une structure relais permettant l'accès à des soins ou à des consultations de spécialistes, notamment pour des catégories de populations âgées, peu mobiles. Un seul médecin spécialiste est recensé sur le territoire (1 psychiatre au Neubourg).

L'hôpital local du Neubourg (maison de retraite), est un véritable équipement structurant à l'échelle de la communauté de commune et au-delà.

L'établissement attire principalement des demandes du canton du Neubourg (45%), puis des territoires proches (+ de 25% entre les cantons d'Amfreville, de Louviers, d'Evreux, de Beaumont), mais aussi d'autres cantons (y compris extérieurs au département). Avec une capacité d'accueil de 254 lits ou places, répartis entre la maison de retraite (150 lits) et les soins longue durée (30 lits), le taux d'occupation est de l'ordre de 105% des capacités d'hébergement. La demande est supérieure à l'offre (des listes d'attentes ont été mises en place).

En plus des services traditionnels, l'hôpital assure des prestations à domicile : soins, repas, prise en charge du linge des personnes en difficulté. L'établissement propose également des solutions intermédiaires entre l'institution et le domicile : hébergement temporaire, hébergement de jour. La prise en compte d'une demande toujours plus importante s'est aussi traduite par l'ouverture de logements de retraite.

En revanche, l'hôpital n'est pas adapté au traitement de certaines pathologies qui nécessitent des structures plus lourdes (CANTOUS : « centre d'animation naturel tiré d'occupations utiles », qui sont, en fait, des unités spécialisées Alzheimer) dont la mise en place dépasse le cadre local.

- **L'offre de services sociaux**

Le territoire accueille dans la ville pôle, un certain nombre de services publics intercommunaux : Permanence du service social du Conseil Général, CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), PAIO (Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation) et ANPE. Les locaux sont relativement dispersés dans le tissu bâti et leur lisibilité n'est pas aisée (locaux de permanences en mairie etc.).

Des associations sont également présentes : Les Papillons Blancs, la Croix Rouge, Eure Emploi, Contact Service, etc.

En termes de maisons de retraite et d'accueil spécialisé, l'hôpital constitue la principale maison de retraite du territoire. Les structures présentes sur le territoire de la CCPN sont :

- Neubourg :
 - maison de retraite, 85 lits
 - logement foyer CCAS
- Brosville :
 - Home 3^{ème} Age, Maison de retraite dans le château de Brosville, 29 lits

III . E . 2 . LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

Les cinq structures localisées au Neubourg et dans les communes bordant les axes structurant le territoire permettent de proposer une offre importante répondant aux besoins des habitants qui travaillent sur ou en dehors de la CCPN.

Une offre de qualité a notamment été développée en proposant une garde pour des personnes ayant des horaires décalés.

- **L'offre d'accueil pour la petite enfance**

L'offre d'accueil pour la petite enfance est un élément d'attractivité pour les familles. Le territoire accusait jusqu'à lors un déficit certain en la matière. A l'inventaire de 1998 (INSEE), Deux structures seulement étaient recensées (Houetteville et Iville).

Dans le cadre d'un projet éducatif local mené en partenariat avec la CAF, un diagnostic concernant les services proposés à la population locale en matière de petite enfance (0-6 ans) et de jeunesse (6-17 ans) a été réalisé qui a permis de mettre en lumière plusieurs insuffisances.

En ce qui concerne la petite enfance, deux difficultés principales ont émergé du diagnostic :

- ✓ Le manque de choix dans le mode de garde sur le territoire ;
- ✓ Et l'évolution des besoins d'accueil.

La CCPN a contrecarré ce diagnostic alarmant en s'engageant dans une politique de réalisation d'équipements pour la petite enfance : les cinq structures multi accueil sont ouvertes depuis le mois de décembre 2007 : 95 places d'accueil sont également proposées aux enfants de 0 à 4 ans.

Parallèlement, s'est mis en place la création en 2005 d'un relais Assistantes maternelles. Les communes destinées à accueillir ces structures sont parmi les plus peuplées et les plus dynamiques à l'heure actuelle. Le renforcement des équipements constitue un point d'appui à la pérennité de leur développement.

- **L'offre d'accueil en école et en collèges**

Les communes du SCoT sont réparties sur 4 circonscriptions : Le Neubourg, Evreux 2, Evreux 5, et Louviers. 25 communes sont équipées d'une école, accueillant une ou plusieurs classes, primaire ou maternelle, qui fonctionnent en regroupement pédagogique. Le Neubourg accueille aussi un collège.

Entre la rentrée 2001 et la rentrée 2004, les effectifs scolaires sur la circonscription du Neubourg progressent de 2,70 % par an pour les primaires et les maternelles.

Ce chiffre, relativement élevé compte tenu du tassement démographique que l'on a pu observer par ailleurs, répercute une reprise démographique générale depuis 2000. De fait, les effectifs des collèges, tendanciellement en baisse, devraient se redresser vers 2010. L'aire d'attractivité du collège du Neubourg (690 élèves environ, 7 classes de chaque niveau) dépasse les limites de la CC. Il s'étend à la limite de l'arrondissement de Bernay (Ste-Opportune-du-Bosc) et empiète sur la limite de l'aire urbaine d'Evreux. Cependant, les communes du Sud Est du territoire sont également attirées par Evreux et les communes du Nord Est par Louviers.

Organisation scolaire du territoire : écoles primaires et maternelles

Communes	circonscription	Nombre de cl maternelles	Nombre de cl primaires
Bacquepuis	Evreux 5		1
Bérengeville	Evreux 5		1
Bernienville	Evreux 5		2
Brosville	Evreux 2	1	3
Canappeville	Louviers	1	3
Cesseville	Le Neubourg		1
Criquebeuf la Campagne	Le Neubourg		1
Crosville la Vieille	Le Neubourg		2
Daubeuf la Campagne	Le Neubourg		1
Ecquetot	Le Neubourg	2	
Emanville	Le Neubourg		2
Epéard	Le Neubourg		2
Graveron Semerville	Le Neubourg	1	1
Hectomare	Le Neubourg	1	
Hondouville	Louviers	2	4
Iville	Le Neubourg	3	1
Le Neubourg	Le Neubourg	7	15 + 1 CLIS (2 écoles)
Le Tilleul Lambert	Le Neubourg		1
Quittebeuf	Evreux 5	1	2
Saint Aubin d'Ecrosville	Le Neubourg	2	4
Ste Colombe la Commanderie	Le Neubourg	1	3
Tournedos bois Hubert	Le Neubourg		1
Venon	Le Neubourg		1
Villez sur Le Neubourg	Le Neubourg	3	
Vitot	Le Neubourg	2	

- L'offre d'accueil en secondaire

Le lycée CFA – CFPPA du Neubourg est un établissement public du Ministère de l'Agriculture. Ce centre propose des formations dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement, de l'eau et de l'informatique. Cette offre de formation professionnelle est un atout pour le territoire. Son rayonnement dépasse également les frontières de la CC. Les autres filières professionnelles ne sont en revanche, pas représentées.

Le pays du Neubourg ne dispose pas d'un lycée d'enseignement général. Les élèves sont dirigés vers les agglomérations voisines (Académie de Rouen). Or, ce niveau d'équipement constitue également un élément de dynamisation d'un territoire et un facteur d'attractivité pour des familles.

- Les activités périscolaires

Les activités sportives, culturelles et de loisirs participent très largement à l'attractivité d'un territoire. L'offre de loisirs qui permet d'accueillir les jeunes hors du temps scolaire n'est pas négligeable, grâce à la présence d'associations et de centres de loisirs sans hébergement (CLSH).

D'après une enquête réalisée par questionnaire auprès des familles d'enfants de plus de 6 ans lors du diagnostic Contrat Temps Libre (CAF – CC), 68% des 6-16 ans pratiquent une activité régulièrement. Dans le cadre du contrat temps libre, il est envisagé le renforcement et l'amélioration des CLSH avec notamment des mesures permettant une meilleure accessibilité à ces services, avec une réflexion sur le renforcement des moyens de transport. La desserte des activités, notamment périscolaire, s'effectue par l'intermédiaire des parents, qui s'organisent pour faire du covoiturage.

III . E . 3 . LES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS

(Entretien avec Madame Chevalier, présidente de l'OMS du Neubourg)

Effectifs sportifs au Neubourg :

- 1 865 licenciés en 2003, 2 200 licenciés au début 2005 ;
- 16 clubs en 2003, 17 clubs en 2005 (création de l'association du golf) ;
- Les + : Une bonne entente entre les clubs et des clubs dynamiques.

Les activités les plus représentées sont le judo, le foot, le tennis, le cyclisme et le handball, ces deux dernières activités étant en augmentation. L'origine géographique des licenciés : 50% du Neubourg même et 50% de communes extérieures, la plupart du temps de la CC. En minorité : des habitants de la région parisienne qui ont leur résidence secondaire dans la commune et qui pratiquent en week-end (tennis essentiellement), des habitants de Rouen ou Elbeuf (fonction du lieu de travail et du niveau des clubs). Le type de public : scolaire et adultes.

L'offre diversifiée semble satisfaire la demande, même s'il existe une demande pour des ouvertures de sections supplémentaires en arts martiaux. La demande est donc importante, diversifiée et pérenne (en augmentation). Elle n'est pas limitée aux résidents du Neubourg. La fréquentation des équipements est optimale pour le gymnase, qui n'a quasiment plus de plage horaire disponible (scolaires en matinée).

Le gymnase du collège est utilisé par les usagers des associations, ce qui rend prégnant la problématique de l'offre des équipements sportifs sur le territoire de la CCPN.

Certains équipements existants n'ont qu'un usage local uniquement (notamment les équipements communaux). La question de l'accès à ces équipements pour d'autres communes, comme celle d'un financement et d'une gestion commune, se pose notamment pour le projet de stade. (Exemple : canton de Rugles, gymnase intercommunal).

Les gymnases : Il y a 2 gymnases. Un premier est situé à côté de la piscine. L'autre est celui du collège (propriété du CG 27) qui doit être reconstruit sur un nouvel emplacement sous la maîtrise d'ouvrage de la CCPN dans le cadre d'une programmation 2011/2012.

L'hippodrome : Il comporte des tribunes, une piste « qui accueille les traditionnelles courses de la Pentecôte ». Il est aussi utilisé par les scolaires, par le club de foot, par les lanceurs de marteaux. Il existe actuellement un projet de réaménagement de l'hippodrome : locaux de fonctionnement et prévision d'une piste cycliste. Le réaménagement et la réorganisation de cet équipement sont en cours.

Le stade Marcel Guillot : Dénommé ainsi en hommage au Président fondateur du NAC (Neubourg Athletic Club), il comporte une tribune, le terrain d'honneur du Football, entouré par la piste d'athlétisme. Ce stade devrait être remplacé à terme par un nouveau stade d'athlétisme.

Le parcours de santé : Dans le bois du Champ de Bataille, il constitue un parcours très accessible de 1,5 km, très fréquenté. Son accessibilité se fait par la voie verte, à proximité immédiate du château et du golf. Il existe aujourd'hui une possibilité d'envisager une extension ou un complément.

Le plateau sportif : Actuellement en cours de réaménagement pour répondre au dynamisme des clubs sportifs, la question du financement et de son usage élargi aux communes alentours se pose.

Le boulodrome : Complètement reconstruit il y a un an à côté de la piscine par les services techniques de la commune.

Le Centre Equestre du Neubourg : Installé sur 3 hectares, il comprend : des herbages, un terrain de cross, une carrière de concours hippique (80 x 50m), deux manèges couverts dont un aux dimensions olympiques, des écuries (boxes et stalles), une salle de ping-pong, des vestiaires, un accueil, trois selleries, un grand club house, une salle de cours et pour l'hébergement, chambres, dortoirs et sanitaires (agrément Jeunesse et Sport). Le centre propose différentes activités : de la balade à la préparation aux examens, des jeux équestres aux leçons de dressage, de la voltige à l'entraînement au cross. Des stages cheval et poney sont régulièrement organisés, ainsi que des classes vertes.

Le golf : Créé en 1990 il est l'œuvre de l'architecte américain Robin Nelson et du paysagiste français Thierry Huau, le parcours pénètre les bois du domaine du Château, empruntant les vallées naturelles et traverse les pièces d'eau, sur 60 hectares.

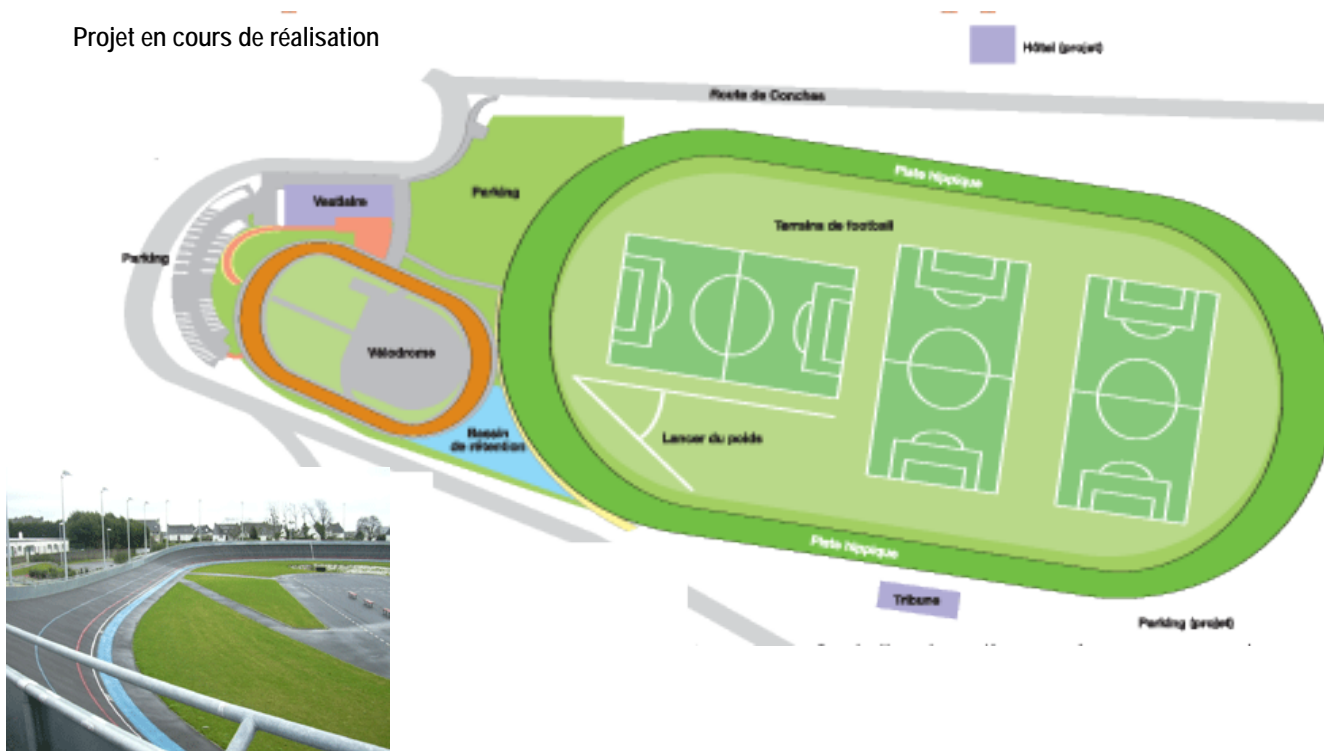
La Piscine : 44 communes se sont réunies pour gérer cette piscine couverte comprenant deux bassins, un toboggan et de nombreux aménagements intérieurs. Piscine ouverte aux scolaires et à tous.

Sur les autres communes de la CC du Pays du Neubourg, les équipements sont très limités, mis à part quelques associations sportives et terrains de sport (football essentiellement). La demande reste très orientée vers Le Neubourg et Hondouville.

Le Complexe sportif du Neubourg :

Depuis 1995, l'état de revêtement ne permettait plus l'utilisation de cet anneau au grand regret des cyclistes qui voient de jour en jour se développer les contraintes liées à l'insécurité routière d'où la décision de construire un vélodrome. Le nouveau vélodrome d'une longueur de 250 mètres et de 6 mètres de large est construit selon les normes actuelles de la fédération.

Projet en cours de réalisation



Une **structure d'accueil** pour les sportifs est construite à proximité de l'anneau cycliste. La création de ce bâtiment permettra de ne plus avoir à traverser la RD 840 (utilisation des vestiaires du stade Marcel Guillot pour aller sur le site du Champ de course).



Projets prévus ou en cours au Neubourg

La **piste hippique** sera redessinée pour la rendre plus attractive et sécurisante pour les chevaux avec une longueur de 780 mètres.

L'emplacement des **terrains de football** sera modifié, tournés de 90°, permettant ainsi la création d'un troisième terrain, qui sera éclairé pour les entraînements nocturnes.

Avec le nouveau positionnement de la piste, l'**aire de lancer du marteau** sera déplacée, plus proche de la structure d'accueil.

Un nouveau parking (imperméable) avec une cinquantaine de places est intégré dans le site, proche du vélodrome. L'ensemble du site sera sécurisé par la **pose d'une nouvelle clôture et de nouveaux portails**. Un **autre parking d'environ 3500 m²** sera également créé sur l'ancienne piste de l'hippodrome. Celui-ci, engazonné, pourra accueillir les visiteurs lors des courses hippiques, lors de compétitions pour le football ou le cyclisme, mais permettra aussi le stationnement des caravanes des forains lors des fêtes des Rameaux et de la Saint Paul.

Le site pourra continuer d'accueillir des manifestations autres que sportives de grande ampleur comme le rallye équestre Jardy-Deauville ou encore le festival country.

L'accès aux personnes handicapées a été pensé ; le projet a d'ailleurs été validé par la commission de la préfecture.

La réalisation de ce projet, d'un montant total de 1 930 000 € hors taxe, est possible grâce à l'obtention de différentes subventions du Conseil Général et du fond national pour le développement du sport.

La création **d'une aire de jeux** pour enfants d'âge maternelle dans le jardin public, rue des Remparts, est en cours de réflexion. En effet ce jardin sera redessiné, ce qui permettra d'intégrer une aire de jeux. Pour des raisons de sécurité et de tranquillité pour les parents, celle-ci sera clôturée avec un petit portillon.



III . E . 4 . LES EQUIPEMENTS TOURISTIQUES ET DE LOISIRS

L'Office du tourisme : Situé au Neubourg et communal jusqu'en 2001, l'Office de Tourisme est aujourd'hui intercommunal. Il est devenu la vitrine des 34 communes de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg depuis 2001. Depuis le 15 juillet 2005, l'office de tourisme a intégré ses nouveaux locaux, dans l'ancienne gare du Neubourg.

Les sites touristiques :

- L'Arboretum ;
- Les châteaux ;
- Les jardins et la voie verte (voir à « Les parcs et jardins, les espaces verts urbains » *infra*).

Les musées et les espaces culturels :

- Musée du Charron Forgeron (Situé au 82, rue Octave-Bonnel, il a été inauguré en 1991. Dans la petite fabrique abandonnée depuis longtemps, Henri Bonnel a disposé une collection complète des charrues produites par sa société jusqu'en 1946.) ;
- Musée de l'Ecorché d'Anatomie (Ouvert depuis 1995, le Musée de l'Ecorché d'Anatomie présente un patrimoine unique au monde. Il s'agit d'une spécificité locale, montrée au public grâce au don des Etablissements Auzoux, qui pérennisent la fabrication de ces modèles d'anatomie. Les Ecorchés du Docteur Auzoux formèrent ainsi des générations de médecins à travers le monde et continuent à tenir ce rôle.) ;
- Cinéma le Viking ;
- Médiathèque du Pays du Neubourg avec Espace Public Numérique (EPN) qui sera ouverte début 2009.

Les lieux d'exposition :

- Salle d'expositions à l'Espace Culturel au Neubourg ;
- Office de Tourisme de la CCPN au Neubourg ;
- Galerie "Lumières des Arts" à Ecquetot.

Les marchés :

- Marché hebdomadaire du mercredi matin au Neubourg ;
- Les marchés au foie gras ;
Le Neubourg accueille chaque année 4 marchés au foie gras. Organisé par l'association des Fermiers du bec, il regroupe des producteurs de foie gras de la région. Ces marchés ont lieu sur la place du château le samedi matin dès 9h00 : 1 au printemps et 3 en fin d'année.
- Le marché aux bestiaux ;
- Marchés de Canappeville et de Quittebeuf.

La vente de produits à la ferme :

- La ferme charcutière à Epéard ;
- Le cidre sucré à Quittebeuf ;
- La ferme des Collets à Brosville ;
- La cueillette de Pithienville.

Les restaurants :

Au Neubourg et proche :

- La Fontaine de l'Envol ;
- La Halle aux Grains (pizzeria, grill) ;
- Le Clos Normand (crêperie, grill) ;
- Le Grand Saint-Martin ;
- Le Soleil d'Or ;
- La Clé des Champs (bar restaurant) ;
- Le Café de Paris (bar restaurant) ;
- Café de la Place (bar brasserie) ;
- Bar du Château (bar brasserie) ;
- Café de la Halle (bar brasserie) ;
- La Barraca (bar brasserie) ;
- La Taverne des Sports (bar brasserie) ;
- Le Marigny (bar brasserie) ;
- Les Terrasses du Golf à proximité du Golf du Champ de Bataille.

Aux alentours

- Auberge des Templiers – Sainte-Colombe-la-Commanderie ;
- Bar-restaurant Le Brabant – Epreville-près-le-Neubourg ;
- Ferme Auberge – Quatremare ;
- Bar de la Poste, Auberge du Cheval Blanc, Le Moulin d'Eve – Hondouville ;
- Bar du Moulin, Iville.

Les hôtels :

- Le Gd St-Martin (logis de France) ***	Le Neubourg	8 chambres
- Le Soleil d'Or **	Le Neubourg	8 chambres
- Le Chambellan (non classé)	Le Neubourg	6 chambres
- Total		22 chambres
		+ 46 ch. nouvelles *
		= 68 chambres

* : Un projet de construction d'un nouvel hôtel, Acadine (2 étoiles Plus) fait état d'une capacité de 46 chambres, accompagnées d'un restaurant et de salles de conférences, localisé au Neubourg.

L'objectif de l'implantation d'un nouvel hôtel est de pouvoir proposer un hébergement quantitatif et qualitatif suffisant compte tenu de l'activité économique et touristique en croissance sur le territoire de la CCPN.

Localisation du futur hôtel près de l'hippodrome



Les chambres d'hôtes ou chambres chez l'habitant :

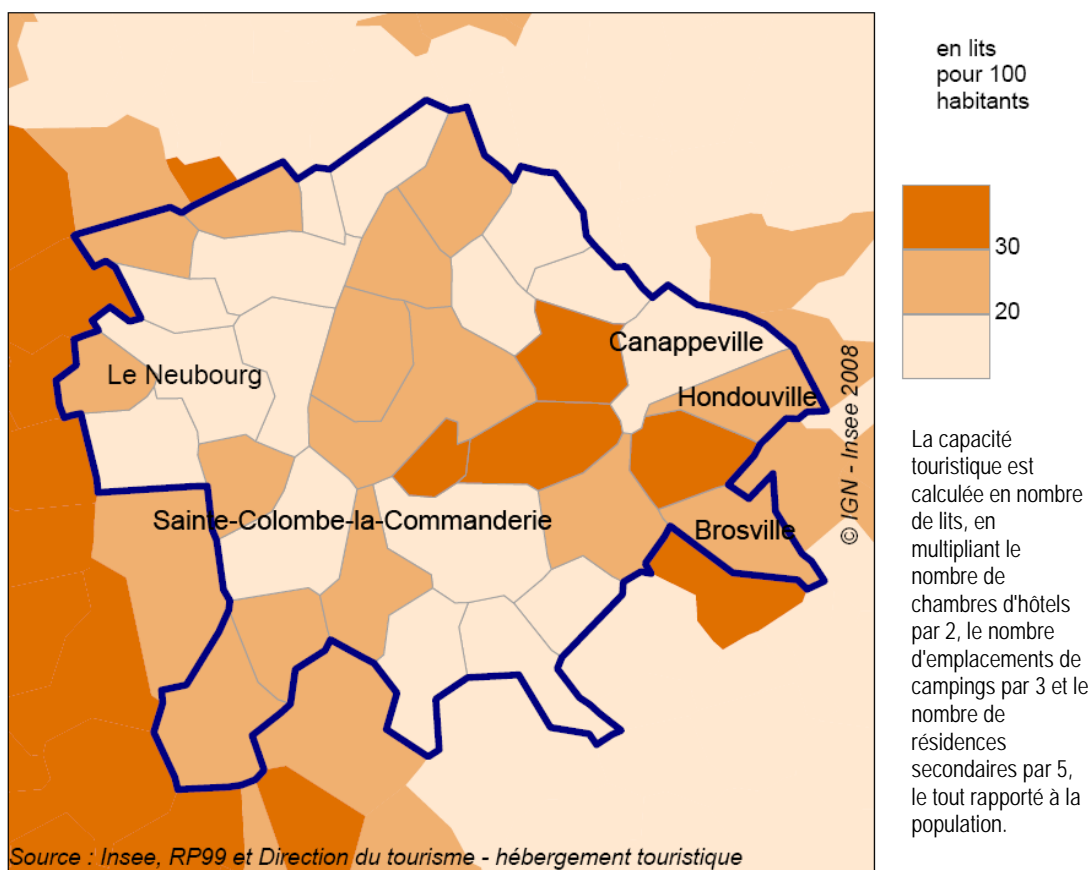
- 4 gîtes « 3 épis » : 11 chambres
- 2 gîtes « 2 épis » : 9 chambres

Les gîtes ruraux :

- 1 gîte « 4 épis » : 4 chambres
- 4 gîtes « 3 épis » : 12 chambres
- 1 gîte « 2 épis » : 3 chambres

Aucune offre de plein air n'existe et l'offre globale d'hébergement est à peine suffisante l'été au Neubourg.

Capacité touristique totale pour 100 habitants



Territoire : 10,0 lits pour 100 habitants

Zone de comparaison : 20,0 lits pour 100 habitants

SYNTHESE DES EQUIPEMENTS ET DE SERVICES

CONTRAINTES / FRAGILITES

- Une répartition spatiale des équipements et services déséquilibrée, centrée sur Le Neubourg ;
- Une dynamique commerciale centre ville très faible et une évacuation des services dans les 34 communes ;
- Une inquiétude sur la pérennité de la place commerciale du Neubourg ;
- Des parts de marché du commerce traditionnel et non sédentaire faibles ;
- Des équipements et services de santé nombreux mais peu spécialisés ;
- Des services sociaux nombreux mais dispersés et peu lisibles ;
- Une offre de formation professionnelle de qualité mais peu diversifiée ;
- Des équipements et services globalement peu accessibles pour les personnes non mobiles, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la CCPN.

ATOUTS / POTENTIALITES

- Une gamme de services diversifiée correspondant à un statut de territoire relais ;
- Le Neubourg : pôle commercial secondaire du département, rassemblant du commerce traditionnel en centre ville et des hypermarchés en périphérie ;
- Une part de marché des grandes surfaces importante ;
- Un territoire particulièrement bien doté en équipements et services de santé et paramédicaux ;
- L'hôpital local - maison de retraite du Neubourg : Un équipement structurant du territoire ;
- Un projet de regroupement des services sociaux à l'Est du Neubourg ;
- Un Contrat CAF mis en place pour le développement des services aux jeunes ménages et la mise en place de solutions d'accueil pour la petite enfance avec la réalisation de cinq structures multi accueil sur les communes de : Iville, Hondouville, Ecquetot, Tournedos Bois Hubert et Le Neubourg ;
- Des équipements scolaires et périscolaires développés : 25 communes accueillent une école, Le Neubourg accueille un collège et un lycée agricole ;
- Des activités sportives, culturelles et de loisirs attractives et liées à la présence de nombreuses associations et centres de loisirs.

P I S T E S D E R E F L E X I O N

- Adapter le niveau d'équipement et de service aux perspectives d'évolution démographique et diversifier l'offre ;
- Favoriser un rééquilibrage entre le commerce de proximité et le commerce de grande surface, notamment alimentaire ;
- Lutter contre la désertification des campagnes grâce à la création d'équipements alternatifs ;
- Améliorer l'accessibilité aux services et équipements.

SYNTHESE SUR LE TOURISME

CONTRAINTES / FRAGILITES

- Un territoire éloigné des axes touristiques et de la côte Normande ;
- Un déficit d'image à l'extérieur du département ;
- Un secteur Nord-Est du territoire moins valorisé ;
- Des équipements, culturels et de loisirs, des manifestations au rayonnement local ;
- Une gestion essentiellement privée des éléments touristiques potentiels ;
- Un lien entre le tourisme local et le terroir insuffisamment développé.

ATOUS / POTENTIALITES

- Un territoire à proximité d'un bassin émetteur important : la région parisienne notamment mais aussi les agglomérations d'Evreux, de Louviers et de Rouen Elbeuf ;
- Un territoire à proximité de pôles touristiques départementaux reliés à la CC par la voie verte (Harcourt, le Bec Hellouin, Evreux) ;
- Un territoire à proximité d'espaces naturels majeurs qui peuvent le placer sur des parcours touristiques plus vastes ;
- La Normandie : 4^{ème} région pour le tourisme de court séjour ;
- Un territoire facilement accessible par la RD613 depuis l'A28 ;
- Deux polarités touristiques majeures : la Voie Verte et le Champ de Bataille – golf ;
- Une offre en hébergement en lien avec des éléments du « terroir » en développement ;
- Un patrimoine naturel et bâti de qualité, offrant des perspectives touristiques, culturelles et de loisirs de proximité ;
- Des dynamiques de valorisation à l'œuvre, à la fois publiques et privées ;
- Un renforcement de la visibilité de la maison du Tourisme relocalisée dans l'ancienne gare du Neubourg ;
- Projet de création d'un hôtel d'une cinquantaine de chambres (+ salles de réception et restaurant) au Neubourg ;
- Le Pays du Neubourg, terre de cultures : labellisé Pôle d'Excellence Rurale en décembre 2006 pour son projet axé sur les thèmes suivants :
 - Mise en valeur du patrimoine,
 - Confortement des commerces et producteurs locaux,
 - Offre d'hébergement touristique.

P I S T E S D E R E F L E X I O N

- Désenclaver le territoire par rapport aux axes touristiques traditionnels (côte Normande) et se positionner comme territoire relais ;
- Conforter l'identité touristique pour le territoire, autour de la nature, du patrimoine et des produits du terroir ;
- Garantir l'attractivité et l'accessibilité des équipements culturels et de loisirs ;
- Pérenniser une culture de la grande manifestation sur le territoire ;
- Promouvoir la qualité du cadre de vie des communes rurales comme facteur d'attractivité touristique ;
- Encourager le développement de l'hébergement touristique rural ;
- Dynamiser l'offre hôtelière.